

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Le CMJ est un espace où, en tant que jeune scolarisé à Saint-Germain-en-Laye entre le CM1 et la Première, vous pouvez vous impliquer dans la vie de votre commune en proposant des idées, en élaborant des projets, en participant aux décisions concernant votre quotidien.

Vous êtes également amenés à participer aux événements rythmant la vie de votre commune: commémorations, fêtes, inaugurations... pour un mandat d'une durée de 2 ans.

1. Nom : _____ 2. Prénom : _____

3. Date de naissance : _____

4. Adresse postale : _____

5. Établissement scolaire fréquenté en 2026/2027 et 2027/2028 :

6. Classe : _____

7. Quelles sont les raisons qui, selon toi, font que tu pourrais faire partie des CMJ de Saint-Germain-en-Laye :

8. Les réunions des CMJ (écoles et collèges) se déroulent le mercredi après-midi, une fois par mois. Peux-tu t'engager à être présent(e) à chaque réunion (10 réunions par an) ?

☐ Oui

☐ Non

☐ Pas toutes (combien ? ____)

8 bis. Les réunions des CML se déroulent le vendredi soir, une fois par mois. Peux-tu t'engager à être présent(e) à chaque réunion (10 réunions par an) ?

☐ Oui

☐ Non

☐ Pas toutes (combien ? ____)

9. Les instances jeunes sont représentées lors des grands évènements organisés par la Ville. Peux-tu t'engager à être présent(e) sur ces temps (environ 10 dans l'année) ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Pas toutes (combien ? ____)

10. Si tu avais un budget de 1 000 euros, que proposerais-tu, en tant que CMJ, pour la ville de Saint-Germain-en-Laye ? Expose ici ton projet de la manière la plus détaillée possible (idée, raisons, lieu éventuel, budget détaillé...)

11. Si tu pouvais proposer un projet qui ne demande aucun financement, quel serait-il ? Expose ici ton projet de la manière la plus détaillée possible.

12. As-tu une information supplémentaire à nous communiquer ? Quelque chose dont tu souhaites nous faire part ? Une activité pratiquée, une passion que tu souhaites partager, un talent particulier...

13. Afin de compléter ta candidature il est possible de joindre tout document que tu juges bon de nous montrer (dessin ou autre...)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), en qualité de représentant légal, autorise mon enfant à participer au Conseil municipal des Jeunes (CMJ) de Saint-Germain-en-Laye. Je déclare avoir pris connaissance des engagements liés à cette fonction, notamment l'assiduité aux réunions mensuelles et la participation aux événements officiels de la Ville, et j'en accepte les conditions.

Nom du représentant légal : _____

Nom de l'enfant : _____

Date : _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Mention sur la protection des données personnelles Commune de Saint Germain en Laye

Le responsable du traitement est la Commune de Saint-Germain-en-Laye qui met en œuvre un traitement de données concernant les familles ayant pour finalité la gestion des inscriptions des enfants à la structure jeunesse sur ses temps d'ouverture.

Conformément aux dispositions du Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, la famille accepte expressément que la commune procède au traitement des données à caractère personnel les concernant uniquement pour permettre l'exécution des inscriptions.

Les données ainsi recueillies ont pour unique finalité l'octroi et l'exécution des inscriptions des enfants, la réponse aux obligations légales et réglementaires, le cas échéant par la communication de ces données à des personnes tierces, la tenue des fichiers réglementaires, la réponse aux intérêts légitimes notamment en termes de gestion et de risque.

Destinataires des données

Les données collectées sont destinées aux membres du personnel habilité de la Commune de Saint-Germain-en-Laye, c'est-à-dire la direction des affaires juridiques et la direction des finances et du contrôle de gestion ainsi qu'aux services de l'État pour l'exécution financière de ce contrat.

Durée de conservation des données

Les données personnelles traitées pour la conclusion et la gestion du contrat sont conservées conformément aux délais légaux de prescription, soit 3 ans.

Les droits sur les données

La famille dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation de leurs données personnelles.

Elle dispose également du droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique ou la réalisation des intérêts légitimes poursuivis par la Commune de Saint-Germain-en-Laye.

Elle dispose du droit de formuler des directives générales ou particulières concernant la conservation, l'effacement et la communication des données post-mortem le concernant.

Les demandes relatives à l'exercice de ses droits s'effectuent auprès du délégué à la Protection des Données de la Commune dont les coordonnées sont précisées ci-dessous.

Le refus de transmission des données à caractère personnel aura pour conséquence la caducité du dossier d'inscription.

La famille dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés et/ou de former un recours juridictionnel.

Responsable du traitement et Délégué à la protection des données

La famille peut contacter la Commune de Saint-Germain-en-Laye en tant que responsable du traitement à l'adresse postale suivante : 86, rue Léon-Désoyer / 78100 Saint-Germain-en-Laye / BP 10101, et son délégué à la Protection des données à dpo@saintgermainenlaye.fr